

Il a également signalé que les producteurs et les transformateurs de denrées essentielles périssables se verront allouer le maximum de carburant en cas d'urgence. Ainsi, l'approvisionnement des Canadiens en denrées essentielles ne sera pas interrompu.

L'Office déterminera, en consultation avec Agriculture Canada, quels sont les secteurs de l'agro-alimentaire qui seront classés dans les catégories A et B. Que le ministre soit assuré que les agriculteurs canadiens n'attendaient pas autre chose de lui, que cette déclaration le rassurant de la possibilité en cas de crise énergétique de pouvoir s'alimenter en pétrole, denrée qui est l'une des sources indispensables à la culture canadienne.

Encore une fois je voudrais prouver que le ministre de l'Agriculture fait tout ce qui est humainement possible pour pouvoir aider nos agriculteurs canadiens. Dernièrement il se rendait en Chine rencontrer des possibilités de marché avec le gouvernement chinois. La coopération canado-chinoise a franchi une étape importante aujourd'hui avec la signature d'un protocole d'entente entre les deux pays. L'entente signée entre Agriculture Canada et les ministères chinois de l'Agriculture, des fermes d'État et de la réhabilitation des terres, prévoit l'intensification de la coopération entre les deux pays dans plusieurs domaines, comme la réalisation de projets conjoints, l'échange d'information et de matériel, des tournées scientifiques et des contacts commerciaux.

La première activité organisée dans le cadre de cette entente sera la visite d'une délégation chinoise qui viendra étudier la législation agricole canadienne. C'est la première fois qu'une telle entente est signée entre un ministère du gouvernement canadien et son équivalent chinois. La mise en application de cette entente fera l'objet de consultations annuelles entre les ministères canadien et chinois de l'Agriculture. Le ministre a annoncé la signature de cette entente lors d'une conférence de presse qu'il a donnée à Pékin à la suite d'une rencontre avec le vice-premier ministre et président de la Commission d'État de l'agriculture de Chine.

Monsieur le président, je pense qu'on doit se féliciter de la position et des démarches que le ministère de l'Agriculture veut bien prendre pour aider nos agriculteurs canadiens à avoir non pas seulement le marché canadien, mais aussi la possibilité de bénéficier des marchés qui nous sont ouverts à travers le monde. Dans le cadre de cette entente, un certain nombre de projets pourraient être mis sur pied dès 1980-1981, par exemple, un programme conjoint de recherches sur la gestion des parcours, la création d'un ranch modèle dans le nord-est de la Chine, l'échange de matériel génétique végétal et animal, les tournées de conférences-séminaires, d'autres activités et la possibilité de mettre sur pied des stages d'études et de travail. Le ministre est le premier ministre de l'Agriculture canadien à visiter la Chine.

Je voudrais signaler ici l'importance pour nous du fait que nos entreprises agricoles sont des entreprises familiales à plus de 95 p. 100, et le ministre a opté pour une politique agricole favorisant ces exploitations. Prenons par exemple la politique de prêt de la Société du crédit agricole. L'année dernière, près de 98 p. 100 des prêts ont été accordés à des exploitations familiales non constituées en société, et parmi les exploitations en société, la majorité était dirigée par les agriculteurs. Les programmes de stabilisation régis par la loi sur la stabilisation

Subsides

des prix agricoles ainsi que la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest ont fixé des montants minimaux et maximaux pour s'assurer que le gros de l'argent va à des entreprises familiales plutôt qu'à des sociétés d'agrinégoce. Par ailleurs, les recherches en agriculture portent sur des moyens de rentabiliser davantage les exploitations familiales. Cela permettra non seulement d'accroître les revenus agricoles à court terme, mais également de maintenir les agriculteurs canadiens en concurrence avec les agriculteurs étrangers, et d'assurer ainsi la viabilité de leurs entreprises.

Monsieur le président, je partage avec le ministre l'opinion qu'il faut essayer de maintenir avec tous les moyens qui sont à notre disposition le fait que les fermes agricoles au pays continuent à être détenues par des familles. Monsieur le ministre, je partage votre inquiétude devant le nombre sans cesse décroissant des exploitations canadiennes durant les 20 dernières années, qui est passé de 480,000 en 1961 à 340,000 en 1976; je crois que le pire est passé. C'est-à-dire que le nombre des agriculteurs au Canada a diminué. J'ose croire que le nombre de fermes commerciales au Canada commence à se stabiliser, et j'estime que nous avons ce qu'il faut pour accroître notre production.

Il se peut même qu'avec des méthodes culturales plus intensives le nombre d'exploitations augmentera. La population mondiale s'accroît d'environ 2 p. 100 par année. Nous avons la terre, les agriculteurs et les connaissances nécessaires pour produire plus d'aliments. Le développement économique a contribué à relever les conditions de vie dans plusieurs pays du Tiers-Monde. De nouveaux marchés s'ouvrent maintenant pour les produits laitiers et la viande du Canada. Il existe des centaines de possibilités de mises en marché pour tout un éventail de produits canadiens.

La production agricole canadienne, en plus de bénéficier d'immenses possibilités d'exportation, peut aussi développer ses marchés intérieurs. Sait-on que plus de la moitié des 4.7 milliards de dollars d'aliments importés au Canada l'an dernier venait en concurrence directe avec des aliments que nous produisons ou que nous pouvons produire ici même au Canada? Nous devons donc redoubler d'efforts pour persuader les consommateurs de remplacer au moins quelques-unes de ces importations par des aliments produits au Canada. Mais ce travail nécessitera la collaboration des agriculteurs, des transformateurs et des gouvernements fédéral et provinciaux. Le ministre de l'Agriculture a déjà entrepris l'exécution d'un certain nombre de projets.

Monsieur le président, encore une fois il me fait énormément plaisir d'avoir pris part à ce débat, et en terminant je voudrais demander au ministre de l'Agriculture et à son équipe de continuer à assurer d'aussi bons programmes aux agriculteurs. Monsieur le ministre, continuez, c'est ainsi qu'on vous aime.

● (2220)

[Traduction]

M. Greenaway: Le ministre doit très probablement savoir qu'au Canada, la moitié des revenus agricoles proviennent des provendes. Il ne sait peut-être pas par contre qu'un cinquième des crédits de recherche est consacré à ce secteur et que 6 p. 100 seulement de ce dernier montant va directement à la recherche sur les maladies du bétail.